



# Le développement des circuits courts

Écologie

Agroécologie

Réseau

Publié le 4 novembre 2019

Reading time : 5 minutes



Les circuits courts contribuent au développement d'une économie plus juste et rémunératrice pour les agriculteurs. Ils offrent le choix aux consommateurs de s'alimenter en conscience, en garantissant la traçabilité de produits sains et vertueux pour l'environnement. Ils favorisent un développement plus équilibré des territoires, à travers la valorisation des terroirs et savoir-faire de la Haute-Garonne.

## Le guide "Projets de solidarité & transition alimentaire"

Suite à la démarche de prospective territoriale participative « **Haute Garonne Demain** », des réflexions autour de l'alimentation ont émergé, notamment la promotion d'une alimentation locale et de qualité pour tous, particulièrement les personnes les plus précaires. Afin de répondre à ces aspirations, une expérimentation autour des circuits courts et de la précarité alimentaire a été imaginée, renforcée par le besoin de **sécurité alimentaire** dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19. Cette volonté citoyenne s'inscrit dans le plan d'actions circuits courts du Département à travers l'appel à projet « **Expérimentations - Des circuits courts contre la précarité alimentaire** ».

Ainsi, le Conseil départemental a accompagné techniquement et financièrement pendant 12 mois des collectifs engagés pour favoriser l'accessibilité des produits aux populations en situation de précarité à travers la distribution de produits alimentaires locaux de qualité issus d'une commercialisation en circuits courts. Il s'agissait d'expérimenter de nouvelles formes de solidarité alimentaire.

Ce **guide** est donc issu de cette expérimentation menée en Haute Garonne, portée par trois porteurs de projets. L'objectif est de donner des balises méthodologiques, pour des personnes ou des collectifs

souhaitant s'engager dans des actions d'émancipation et de démocratie alimentaire.

À travers cette initiative, le Conseil départemental entend contribuer aux réflexions menées autour des méthodes d'intervention sociale dans le domaine de la précarité alimentaire.

Guide 2023 - Projets de solidarité & transition alimentaire

[Télécharger](#)

## Agrilocal 31



Depuis 2013, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est engagé dans une démarche de valorisation des agriculteurs auprès des acheteurs de la commande publique avec Agrilocal31 et MIAM 31. Le Département est dans une démarche d'éco-responsabilité pour faciliter la vente des producteurs locaux aux haut-garonnais et axer sur des produits de qualité dans les restaurants scolaires des collèges du département. Cela permet de mettre en place des circuits de proximité et de qualité et est profitable à la santé de tous.



<https://www.youtube.com/watch?v=HS5tIhz3wtQ>

En mars 2016, le Conseil départemental s'est doté d'un outil permettant de contractualiser des achats entre les producteurs locaux et les acheteurs publics chargés de la restauration collective : Agrilocal31, plateforme virtuelle d'annonces légales, d'offre, de mise en marché et d'achat.

[Agrilocal31.com](http://Agrilocal31.com)

Ouverte dans un premier temps à destination des collèges, elle a été élargie en 2017 à l'ensemble des acteurs publics (communes, EHPAD, hôpitaux). Suite à la sollicitation de plusieurs associations, le Conseil départemental a décidé de leur ouvrir également l'accès à ce dispositif de circuit-court en février 2019.

La plateforme Agrilocal31 a **de nombreux avantages pour les producteurs locaux** :

- **Service gratuit** pour les fournisseurs et les acheteurs, entièrement financé par le Conseil départemental.
- **Mise en relation simple et directe** avec des acheteurs publics sans intermédiaire (collèges, communes, hôpitaux, EHPAD, etc.)
- **Géo-référencement** pour voir les produits disponibles aux abords, favorisant ainsi un approvisionnement de proximité.
- **Accès facilité à la commande publique**, en assurant une sécurité juridique et un respect rigoureux des règles de la commande publique, de la libre concurrence et du code des marchés publics.
- **Traçabilité des produits** et proposition de critères environnementaux pour cibler le local avec l'indication de critères de sélection lors du lancement des consultations. Exemple de critères : qualité des produits, mode de production des denrées, performance en matière d'approvisionnement direct, performance en matière de protection de l'environnement.

## Comment fonctionne Agrilocal31 ?

Un acheteur public lance une consultation pour un ou plusieurs produits sur la plateforme en indiquant s'il s'agit d'une commande ponctuelle (en gré à gré) ou à récurrence sur une période prédéfinie (marchés à bons de commande/accord-cadre) avec une date de fin de consultation et de livraison.

Il sélectionne ensuite un ou plusieurs producteurs inscrits sur Agrilocal31 qui reçoivent un SMS d'alerte avec toutes les informations nécessaires (produit, quantité, date de livraison). Le producteur est libre d'y répondre en fonction de sa production mais aussi de la quantité demandée et de sa position géographique.

À la fin de consultation, l'acheteur examine les propositions et retient un fournisseur qui en est informé par sms et mail. Il n'a plus qu'à livrer selon les conditions définies.

## Comment s'inscrire ?

L'inscription sur la plateforme est très rapide :

- Rendez-vous sur le site
- Une adresse mail et la création d'un mot de passe suffisent. Vous devez cliquer sur « se connecter » puis « s'inscrire » et vous serez redirigé vers le formulaire d'inscription. Vous disposerez aussi d'une page personnelle afin de mettre en valeur vos produits et votre exploitation.

Des guides sont téléchargeables sur le site Agrilocal31 afin de vous aider dans votre inscription et dans l'utilisation de la plateforme. Un accompagnement est également proposé par l'équipe Agrilocal31 par mail, téléphone ou sur le terrain.

[Agrilocal31.com](http://Agrilocal31.com)

[agrilocal31@cd31.fr](mailto:agrilocal31@cd31.fr)

[05 34 33 48 29](tel:0534334829)

## Directfermiers31.fr

Le Département a lancé son annuaire des producteurs en vente directe de la Haute-Garonne, avec la volonté d'encourager le développement des circuits courts.

## À savoir

Le Département est partenaire de l'événement Toulouse à Table, qui s'est déroulé du 4 au 7 septembre 2019, l'occasion de faire (re)découvrir la qualité des produits haut-garonnais. Lors du salon, les participants ont pu consulter la brochure "Manger sain les fruits du 31" qui caractérisait le thème du stand de cette édition, stand tenu en collaboration avec Haute-Garonne Tourisme.

Manger sain les fruits du 31

[Télécharger](#)

Plan de Qualité Alimentaire

[Télécharger](#)